

Plaintes et réclamations

Centre de médecine physique
et de réadaptation



A Gassies, la Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la prise en charge (CRUQ) a pour mission de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des patients et de leurs proches.

Cette commission facilite leurs démarches et veille à ce que, le cas échéant, ils puissent exprimer leurs griefs auprès des responsables de l'établissement, entendre les explications de ces derniers et être informés des suites de leurs demandes.

C'est pourquoi, en cas de difficultés lors de votre séjour, vous avez

la possibilité de formuler des plaintes ou des réclamations auprès de tout agent de l'établissement.

La commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge est destinataire de toutes les plaintes ou réclamations formulées par écrit par les patients.

Elle s'astreint à envoyer systématiquement un courrier au plaignant l'informant des suites données à sa réclamation et de la possible saisine d'un médiateur.

De plus la direction des relations aux usagers est à votre entière disposition au poste 3090.

